



Le maire de Sa'a, Jean Blaise MESSINA NOAH, accusé de fraude et de détournement de fonds pour la mise en place de 7 éclairages renouvelables.

Le maire de la commune de Sa'a, Jean Blaise MESSINA NOAH, est accusé d'avoir facturé l'achat et l'implantation de 7 lampadaires solaires à 9 997 000 francs CFA, une somme que plusieurs conseillers municipaux jugent scandaleuse. Selon les informations, le coût unitaire de chaque lampadaire aurait été de 1,4 million FCA.

La ville de Sa'a, située à 79 km de Yaoundé, est secouée par un scandale qui concerne le maire, Jean Blaise MESSINA NOAH. Le magistrat municipal est accusé d'avoir facturé l'achat et l'implantation de 7 lampadaires solaires à 9 997 000 francs CFA, une somme qui suscite l'indignation de plusieurs conseillers municipaux.